

Hier, j'ai reçu une lettre que j'aimerais consigner au compte rendu. J'ai téléphoné à mon correspondant pour lui demander la permission de le faire, et, au besoin, je dirai son nom. La lettre est datée du 9 décembre. Voici ce qu'il m'écrit:

Je suis l'un des nombreux citoyens qui parviennent en ce moment à l'âge de la retraite. Nous avons essayé deux guerres mondiales, la crise économique, l'insuffisance des revenus, et de nombreuses difficultés. Beaucoup d'entre nous ont épargné, économisé et se sont souvent privés de bien des choses pour pouvoir acquérir une maison. A cette époque, de nombreuses compagnies n'avaient pas de régime de retraite, ou n'avaient que des régimes sans participation. Résultat: la pension était inexistante ou minuscule. Or, les nouveaux régimes de pensions ne nous viennent guère en aide. En outre, les traitements et les taux horaires étaient très faibles au cours de ces années.

Bien des gens n'ont pas pu faire de grosses économies et doivent recourir à l'assistance sociale ou à leurs parents.

• (6.00 p.m.)

Bon nombre d'entre nous, toutefois, se sont abstenus de fumer ou de boire et sont parvenus tant bien que mal à se payer une maison. Il est vrai que les habitations valent davantage maintenant, mais le coût élevé de la vie, les impôts et le reste rendent indéniablement la vie de plus en plus difficile.

Si l'on augmente la pension de vieillesse en se fondant sur une évaluation des ressources, ceux qui n'ont pas fait d'épargne auront droit au plein montant tandis que les propriétaires de maisons bien entretenues seront invités à les vendre et à vivre du produit de leur vente. Cela paraît facile, mais en y regardant de près on s'aperçoit que ces gens se trouvent en mauvaise posture. Il en coûte très cher de vivre dans une maison de vieillards confortable.

Les travailleurs sociaux invitent les gens à demeurer dans leur propre maison en prétendant que le coût au gouvernement ou à la ville ne sera pas trop élevé.

Vous admettez que ces vieillards ont tout autant que les autres besoin de l'augmentation de la pension de vieillesse; l'évaluation des ressources les empêchera de la recevoir toutefois.

J'ai eu connaissance récemment que le représentant de Brantford a annoncé dans le journal de London qu'il recommandait le versement de \$105 par mois à tous les vieillards sans exception. Je lui ai écrit à peu près dans les mêmes termes qu'à nous.

Cette lettre, monsieur l'Orateur, vient d'un homme qui habitait autrefois la circonscription du ministre des Affaires extérieures mais qui réside maintenant dans la mienne. Il rend à présent hommage au représentant de Brantford (M. Brown) et je dois à mon tour faire de même. J'ai réservé un siège au représentant ici et s'il était présent je l'inviterais à passer de ce côté-ci de la Chambre.

Je crois comprendre qu'en plus de cette évaluation il y aura des formalités à remplir pour les appels. J'aimerais que le ministre nous fournisse plus de détails là-dessus. Comment cela fonctionnera-t-il et quels en seront les résultats? Est-ce à dire que certain-

nes déclarations des pensionnés ne seront pas considérées valides ou quoi? Dans quelle mesure encouragera-t-on le furetage? Combien gênantes se révéleront de telles formalités? A quel genre d'évaluation le ministre fait-il allusion?

Je le répète, monsieur l'Orateur, je suis déçu et découragé, car le programme législatif actuel est assez étroit. Mais je n'ai pas le coix, je dois l'appuyer, car même dans sa forme actuelle, il va aider beaucoup de nécessiteux. Mais n'est-ce pas malheureux que nous ne puissions respecter davantage la dignité de la personne humaine, de nos vieillards surtout? Bon nombre de ces gens ont travaillé ferme et ont contribué de tant de façons au développement du magnifique pays où nous avons le privilège de vivre. Beaucoup d'entre eux, sans que ce soit de leur faute, sont en butte à des difficultés financières, alors qu'ils en sont au soir de la vie et devraient pouvoir jouir d'un peu de contentement et même de bonheur.

Récemment, monsieur l'Orateur, j'ai fait distribuer 40,000 exemplaires d'un questionnaire à des chefs de famille, sans tenir compte de leur situation ni de leur moyens. Depuis dix jours, j'ai reçu 3,000 réponses; l'une de mes questions importantes était: «Approuvez-vous, oui ou non, le relèvement à \$100 par mois de la pension de sécurité de la vieillesse, sans évaluation de ressources ou autre?» Eh bien, 79.51 p. 100 ont répondu par l'affirmative, 19.42 p. 100 le désapprouvaient et 1.7 p. 100 ne faisaient aucun commentaire. C'est là une épreuve concluante, à mon avis, monsieur l'Orateur.

Ces 3,000 réponses sont à la disposition de qui voudra les voir dans mon bureau, monsieur l'Orateur, mais elles nous donnent, selon moi, une idée de ce que veulent les gens; et nous sommes ici pour assurer autant que possible à la population ce dont elle a besoin.

Je voudrais ajouter en terminant que la dépendance est peut-être un des liens les plus forts au sein d'une société. L'humanité est obligée de compter sur elle-même pour sa protection et sa sécurité. Comme représentants à la Chambre, nous assumons incontestablement une responsabilité, détachée de tout parti. Cette responsabilité consiste à nous occuper des vieillards qui ont besoin de notre aide.

[Français]

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT
ÊTRE DÉBATTUES

M. l'Orateur suppléant: Il est de mon devoir, en conformité de l'article provisoire 39A du Règlement, d'informer la Chambre que les